

Abidjan, le

06 JAN 2010

NOTE D'INFORMATION AUX USAGERS

Nouvelle procédure d'éclatement des lignes dans APSNet

Dans le cadre de l'optimisation des fonctionnalités de SYDAM World et APSNet, je porte à la connaissance des usagers que les facilités suivantes leur sont désormais offertes :

Le consignataire peut réaliser dans APSNet l'éclatement des BL dès la soumission du manifeste principal ou complémentaire.

Cette nouvelle fonctionnalité a été activée sur APSNet et SYDAM World depuis le 06 janvier 2010.

Il est à noter que cette opération ne fera plus l'objet d'une validation par un agent des douanes et sera gratuite tant pour le consignataire que pour l'importateur.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec APSNet au 21 75 22 28/69.



THIA LABI DOMINIQUE